

# Dossier de Mécénat Entreprise 2025-2026

## Judo Club Bletteranois

### Projet : Championnat du Monde vétérans – Nov 2025

Nous vous présentons nos 3 athlètes vétérans : [Alice Ballaud](#), Vice-championne de France 2025 et professeure au JCB, [Ben Bouamra](#), médaillé de bronze au championnat de France vétérans 2025 et professeur au JCB, [Lionel Ray](#), 9<sup>ème</sup> du championnat de France vétérans 2025.

Tous les 3 sont passionnés de Judo. Après des années de pratique et de compétitions, ils ont l'honneur d'être sélectionnés pour représenter la France, le Jura et le club au **Championnat du Monde Vétérans** qui aura lieu à Paris du 3 au 7 Novembre 2025. C'est la première fois que ce championnat du monde est organisé sur notre territoire !

A noter que [Alice Ballaud](#) participera également le 8 et 9 Novembre 2025 au championnat du Monde de kata dans 2 catégories : Ju No Kata et Istutsu No Kata avec l'équipe de France !



#### 🎯 Objectif

Participer et aller décrocher une médaille sur cette prestigieuse compétition internationale afin de porter haut les couleurs du club, du Jura, de la région et de la France.

Pour cela, nous lançons une campagne de **sponsoring et de mécénat sportif** afin de réunir les fonds nécessaires à ce projet.

En effet, ce championnat à un coût (inscriptions, déplacement, équipements, ...), nous avons donc besoin de partenaires pour soutenir nos 3 compétiteurs pour qu'ils aillent décrocher la plus belle médaille mondiale !

#### 🎯 Pourquoi devenir partenaire ?

- ✓ **Visibilité** : mise en avant de votre logo sur un kakemono spécifique, les équipements, les réseaux sociaux, articles de presse, etc....
- ✓ **Image positive** : associez votre marque à un projet humain, sportif, et porteur de valeurs : engagement, persévérance, santé, dépassement de soi.
- ✓ **Déduction fiscale** : en tant que soutien à une activité sportive amateur, votre entreprise peut bénéficier d'une déduction fiscale, jusqu'à 60% du montant versé selon la législation française, via le mécénat.

En savoir plus sur notre association, nos projets et vos avantages ?



# CONVENTION DE MÉCÉNAT - Entreprise – 2025-2026

## Projet : Championnat du Monde vétérans – Nov 2025

(1/2 pages)

Rappel : Le mécénat est un soutien « sans contrepartie »

**Le mécénat** est un don d'une entreprise (grande, moyenne et petite) ou d'un particulier à une activité d'intérêt général. Cet engagement peut être réalisé en numéraire, en nature ou en compétences et peut concerner des domaines très variés. La loi fiscale n'impose aucun minimum de chiffre d'affaires ou de versement. Le mécénat concrétise l'ouverture et le rapprochement des mondes économique et associatif dans l'intérêt du bien commun. La loi n. 2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations permet aux entreprises soumises à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés selon un régime réel d'imposition **de bénéficiaire d'une réduction d'impôt de 60%** du montant des versements pris dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. Le mécénat: pas réservé aux grandes entreprises !

**Vous êtes une ENTREPRISE**

- votre réduction fiscale -

Votre DON

DEPENSE Réelle

500 €

200 €

5 000 €

2 000 €

50 000 €

20 000 €

**60% de votre don déductible**

de votre impôt sur les sociétés (IS),  
dans la limite d'un plafond de 0,5 % de son chiffre d'affaires (possibilité de report)  
\*selon les dispositions fiscales en vigueur

Dénomination de l'entreprise : .....

Forme juridique : .....

SIREN : .....

Adresse de l'entreprise : .....

Code postal/Commune : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Tampon :

**Je soussigné(e)....., agissant en qualité de .....**

**.souhaite soutenir le Judo Club dans son projet de championnat du Monde vétérans en développant un partenariat de mécénat et accorde un :**

Mécénat financier d'un montant de .....€

Mécénat en espèce ou chèque à l'ordre du JC Bletteranois

Ou avec un mécénat en nature :

Un mécénat en nature avec la fourniture de marchandises .....

Equivalent à un montant de .....€

Un mécénat en nature avec l'exécution de prestations de services : .....

Equivalent à un montant de .....€

*Le Judo Club Bletteranois s'engage à délivrer un document « CERFA » qui vous permettra de déclarer votre don à l'administration fiscale pour bénéficier d'une réduction d'impôt de 60%*

Je souhaite que mon logo soit visible **via les conditions du mécénat sur la saison 2025-2026.** (voir conditions sur le site internet du club [www.judoclubletterans.fr](http://www.judoclubletterans.fr) Merci de nous faire parvenir votre logo à [judoclubletteranois@gmail.com](mailto:judoclubletteranois@gmail.com)

Je souhaite que mon mécénat reste confidentiel et ne souhaite pas apparaître via les conditions du mécénat sur la saison 2025/2026

**Date :**

**Signature du donateur :**